

**ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEPUIS LA FRANCE METROPOLITAINE VERS UN
PAYS EXTERIEUR A L'ESPACE EUROPEEN***

(*ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE, ANDORRE, ISLANDE, LIECHTENSTEIN, MONACO,
NORVEGE, SAINT-MARIN, SUISSE ET VATICAN)

Les personnes souhaitant quitter le territoire national vers un pays extérieur à l'espace européen doivent justifier d'un motif impérieux sanitaire, familial ou économique associé à leur déplacement.

La vérification de l'existence de ce motif impérieux sera effectuée en France avant le départ.

En cas de fausse déclaration ou de motif non valable, l'embarquement sera refusé.

Partie à compléter par le voyageur :

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

Nationalité :

Demeurant :

certifie que mon motif de déplacement correspond à l'une des catégories suivantes (cocher la case) :

☐ Motif sanitaire impérieux (préciser) :

☐ Motif familial impérieux (préciser) :

☐ Motif professionnel impérieux ne pouvant être différé (préciser) :

☐ Retour dans le pays de résidence ou d'origine (sans garantie de retour sur le territoire français, sauf motif impérieux) ;

Fait à, le...../...../2021

(signature)